



**VILLE
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 11 octobre 2023**

Délibération n° 17

L'an deux mille vingt trois, le onze octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 05 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
19/10/2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Madame Catherine CHALAYE à Madame Michelle MICHEL, Madame Brigitte BENAT à Monsieur François CHATAING, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Quentin PETIT à Madame Ginette VINCENT, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Marlène LASHERME

Secrétaire de séance : Guy CHOUVET

La séance a été levée à : 22 H 40

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

Objet :	NPNRU du Val-Vert : avenant n°1 au lot 2 du marché de travaux de requalification des espaces publics
----------------	--

Rapporteur : Ginette VINCENT

Par délibération du 22 octobre 2021, le Conseil Municipal a validé l'analyse des offres et autorisé la SPL du Velay (mandataire de la Ville) à signer le marché de travaux avec les entreprises Eurovia Dala et Roche Paysage pour un montant respectif de 2 724 469,11 € HT et 728 909,10 € HT.

Délibération n°17 du mercredi 11 octobre 2023

Le chantier de requalification des espaces publics avance à bon rythme, certains secteurs tels que le parking de la Pinède, la rue Baudoin (pour sa partie centrale), l'avenue du Val-Vert pour sa partie nord, le parking Raffier, le parc de la parcelle AT 277. D'autres sont en cours d'achèvement tels que le parvis nord de l'école et la rue Henri Chas.

Des aléas de chantier ou adaptations mineures conduisent à conclure un avenant n°1 au lot n°2 « espaces verts / mobilier » du marché de travaux de requalification des espaces publics pour intégrer les plus et moins-values.

Cet avenant n°1 prend ainsi en compte :

- La suppression d'un garde-corps initialement prévu sur le parking de la Pinède (- 5 120 € HT).
- La suppression des buttes roues et mains courantes au square Raffier (- 4 983,20 € HT).
- La modification d'éléments de mobilier et de revêtements de sols sur le parc de la parcelle AT 277 (fontaine, toboggan fermé, platelage homologué pour jeux d'enfants, mise en œuvre d'un sol fluant en gravier pour les jeux d'enfants, clôture du parc et portail) ainsi que la suppression d'éléments (décaissement, réemploi de terres végétales, fourniture et mise en œuvre de ganivelles, d'Amélanchiers et de garde-corps en acier galvanisé (- 9 999,70 € HT).
- La modification de l'agencement des zones de plantation sur l'avenue du Val-Vert (partie nord) en raison de la présence de réseau gaz et la suppression de la mise en œuvre d'un garde corps (- 22 481 € HT).

Les évolutions financières de cet avenant sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Lot n°2 Espaces verts/mobilier	Montant initial du lot	Montant de l'avenant	Nouveau montant	Evolution
HT	728 909,10 €	- 42 583,90 €	686 325,20 €	- 5,84 %
TTC	874 690,92 €	- 51 100,68 €	823 590,24 €	

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/10/2023

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 27/09/2023

Le Conseil Municipal :

- VALIDE l'avenant n°1 au lot 2,
- AUTORISE la SPL du Velay (mandataire de la Ville) à signer cet avenant n°1 au lot n°2 du marché de travaux pour la requalification des Espaces Publics du quartier du Val-Vert.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 11 octobre 2023,
Le Secrétaire de séance,
CHOUVET Guy,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 11
octobre 2023